

## La réglementation dans la FPH

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
23, 24 et 25 mars 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail Médecins collaborateurs Membres de l'équipe pluridisciplinaire Cadre de santé	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs pédagogiques

A l'issue du programme, les participants :

- Disposeront des notions réglementaires nécessaires à comprendre le rôle et le champ d'action du service de santé au travail au sein d'un établissement de santé privé et public
- Connaîtront les différents interlocuteurs en lien avec le service de santé au travail
- Connaîtront les modalités de suivi en santé travail en structure de soins, en fonction des risques professionnels du secteur de soins et des différents statuts des salariés
- Appréhenderont les textes spécifiques à la fonction publique hospitalière dans le cadre général du maintien en emploi et dans l'emploi

### Intervenants :

Dr S. Miczek (MTPH, CHRU Lille) ; Dr J. Sommé (MTPH, CHU de Toulouse)

**Programme : 21 heures**

#### **Mercredi 9h00-12h30 (Dr J. Sommé)**

- Introduction à la notion « d'aptitude » au travail « en milieu de soins »
- Le service de santé au travail dans la fonction publique hospitalière :
  - Différences privé / public
  - Les missions du service de santé au travail
  - L'équipe pluridisciplinaire et le rôle de ses membres

#### **14h00-17h30 (Dr S. Miczek)**

- Procéder à l'évaluation du poste et des conditions de travail :
  - Introduction à l'analyse ergonomique du travail
  - Tiers-temps
  - Etude de poste
  - Pénibilité
- Les liens employeurs, représentants du personnel et services de santé au travail :
  - Secret médical et dossier médical de santé au travail (DMST)
  - CHSCT /CSE
  - DIRECCTE

**Jeudi****9h00-12h30 (Dr S. Miczek)**

- Le suivi individuel des agents/salariés :
  - Les modalités de suivi
  - Spécificité du suivi en FPH :
    - En fonction du statut
    - Les différents niveaux d'aptitude (statut, fonction, poste)
    - En fonction du cadre d'intervention du SST (embauche, reprise...)
  - En fonction des risques (biologique, chimique, rayonnement ionisant, hyperbare, grossesse)

**14h00-17h30 (Dr J. Sommé)**

- Procéder à l'évaluation du salarié/de l'agent :
  - La situation de travail et les risques professionnels (traçabilité)
  - Etat de santé
  - Adéquation état de santé/poste de travail
  - Surveillance de l'impact médical des risques professionnels
  - La prévention des risques
  - Prescription d'examens complémentaires
  - Demande d'avis techniques
- Formaliser le contenu de la décision
  - Attestation de suivi
  - Avis d'aptitude
  - Aménagements et restrictions
  - Contestations et recours

**Vendredi****9h00-12h30 (Dr S. Miczek)**

- Inaptitude, reclassement, invalidité :
  - Inaptitude au poste
  - La protection sociale en FPH (maladie ordinaire, congés de longue maladie et de longue durée, AT/MP)
  - Comité médical
  - Commission de réforme
  - La caisse des dépôts
  - Invalidité, retraite pour invalidité

**14h00-17h30 (Dr J. Sommé)**

- Maintien dans l'emploi :
  - Changement de poste
  - Reclassement
  - Travailleur handicapé (FIPHFP)
- Echanges de pratiques autour de situations concrètes :  
*Les participants peuvent préparer des dossiers de cas complexes à débattre en groupe (jusqu'à 2 dossiers par participant)*